

369, rue Gamache

Demande de dérogations mineures présentée à la séance extraordinaire du mardi 22 septembre 2026, à 17 h 30

**Salle du conseil
Hôtel de ville
1, rue Notre-Dame Ouest, porte n° 2
Victoriaville**

Lors de cette séance, le conseil municipal prendra une décision sur cette demande de dérogations mineures.

> Vous pouvez faire vos commentaires sur cette demande en vous présentant à la séance ou en les envoyant avant le mardi 22 septembre 2026, midi, en cliquant sur le lien suivant :

<http://vic.to/conseil/seances/question/ajout>

VICTORIAVILLE, le 4 septembre 2026

La greffière,

ROSANE ROY

C'est quoi le projet?

La demande de dérogations mineures vise à permettre, dans le cadre de l'agrandissement du bâtiment principal :

- a) un stationnement situé à 1,45 mètre d'une ligne de côté du terrain (article 8.3.2);
- b) un stationnement de 5 places (article 8.5.2).

Ces éléments ne respectent pas le Règlement de zonage numéro 1261-2019.